

LEGENDE
Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou ilot

LOT	surface du lot / de l'ilot [ares]	
	min.	max.
surface d'emprise au sol [m ²]	min.	max.
	max.	min.
surface de scellement du sol [m ²]	min.	max.
	max.	min.
type de toiture	min.	max.
	max.	min.
type et nombre de logements	min.	max.
	max.	min.
type, disposition et nombre des constructions	min.	max.
	max.	min.
hauteur des constructions [m]	min.	max.
	max.	min.

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- - - délimitation des différentes zones du PAG
- Parcelles initiales (sur base du mesurage cadastral)

Zones définies au PAG SL

- MIX-R Zone mixte à caractère rural

Courbes de niveau

- - - terrain existant
- terrain projeté (remodelé)

Nombre de niveaux

- I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
- +1,2...C nombre de niveaux sous combles
- +1,2...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- hc-x hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x hauteur au faite de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- oc constructions en ordre contigu
- onc constructions en ordre non contigu
- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb m en bande
- x-mp x maisons plurifamiliales

Types et nombres de logements

- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Formes de toiture

- tp toiture plate
- t2 (30°-40°) toiture à 2 versants, degré d'inclinaison (entre 30 et 40°)

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / ilots

- lot projeté
- lot existant
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- min x% pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- x% y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- x% pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- EVP espace vert privé
- EVP espace vert public
- ADJ aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre
- accès de lot proposé (à titre indicatif)

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté
- haie projetée (à titre indicatif)
- muret projeté

Constructions

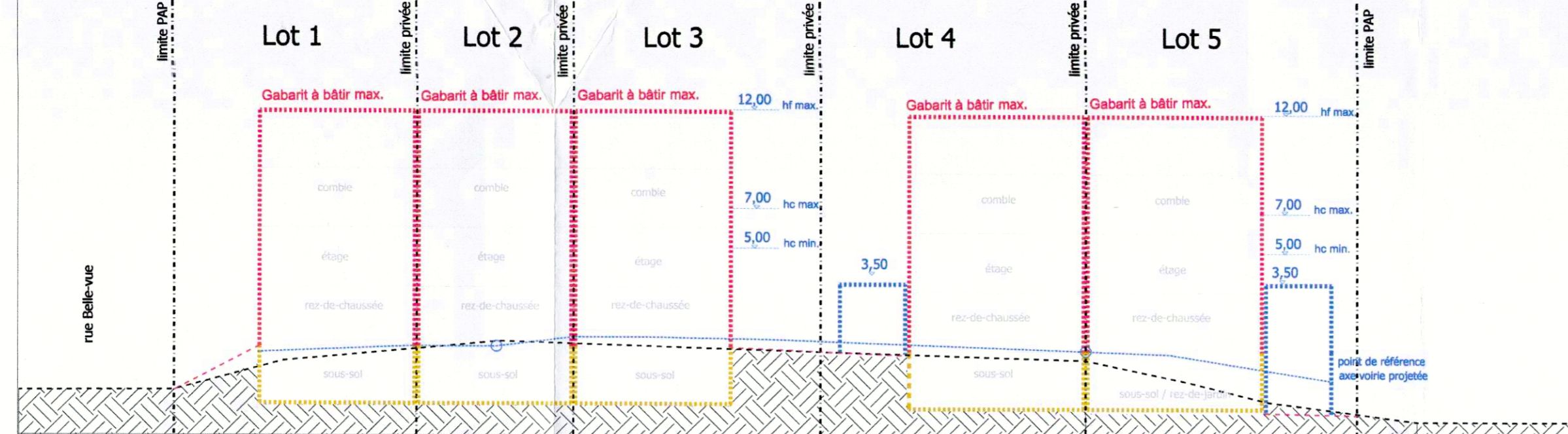
- Bât existant (à conserver)
- Bât existant (à démolir)

Servitudes

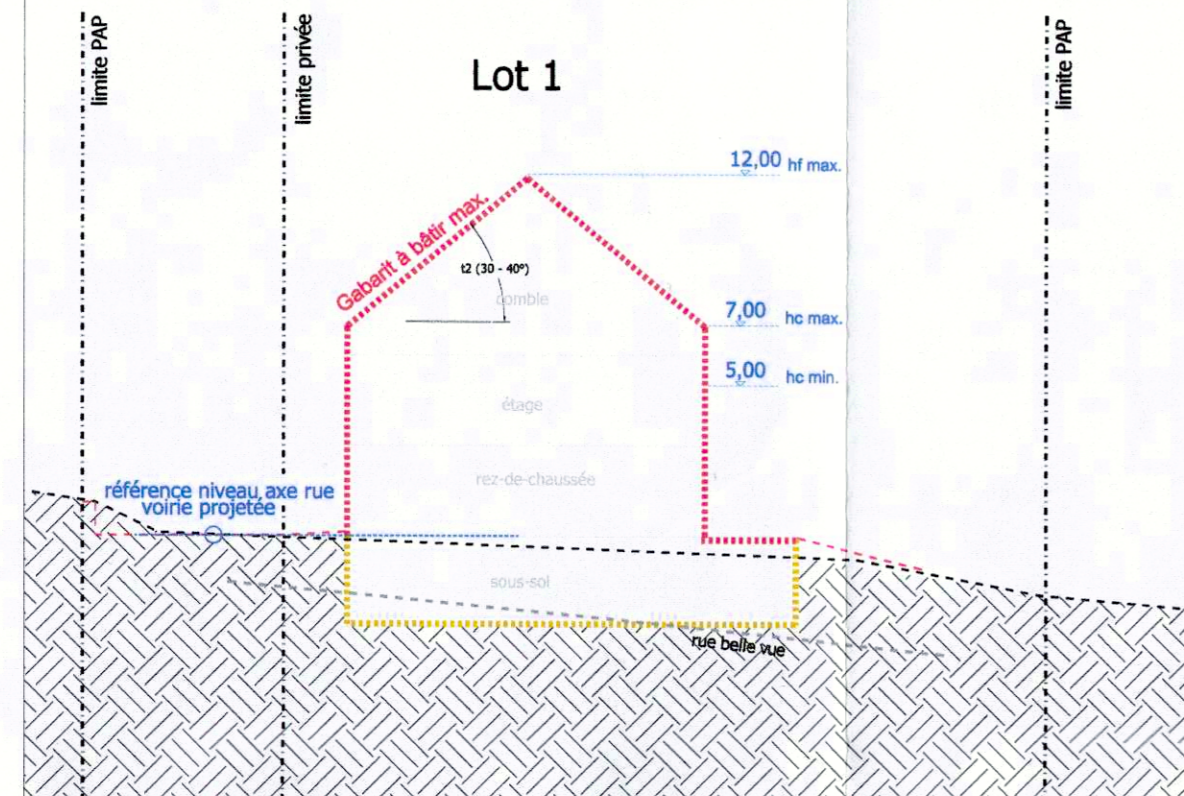
- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques (à titre indicatif)

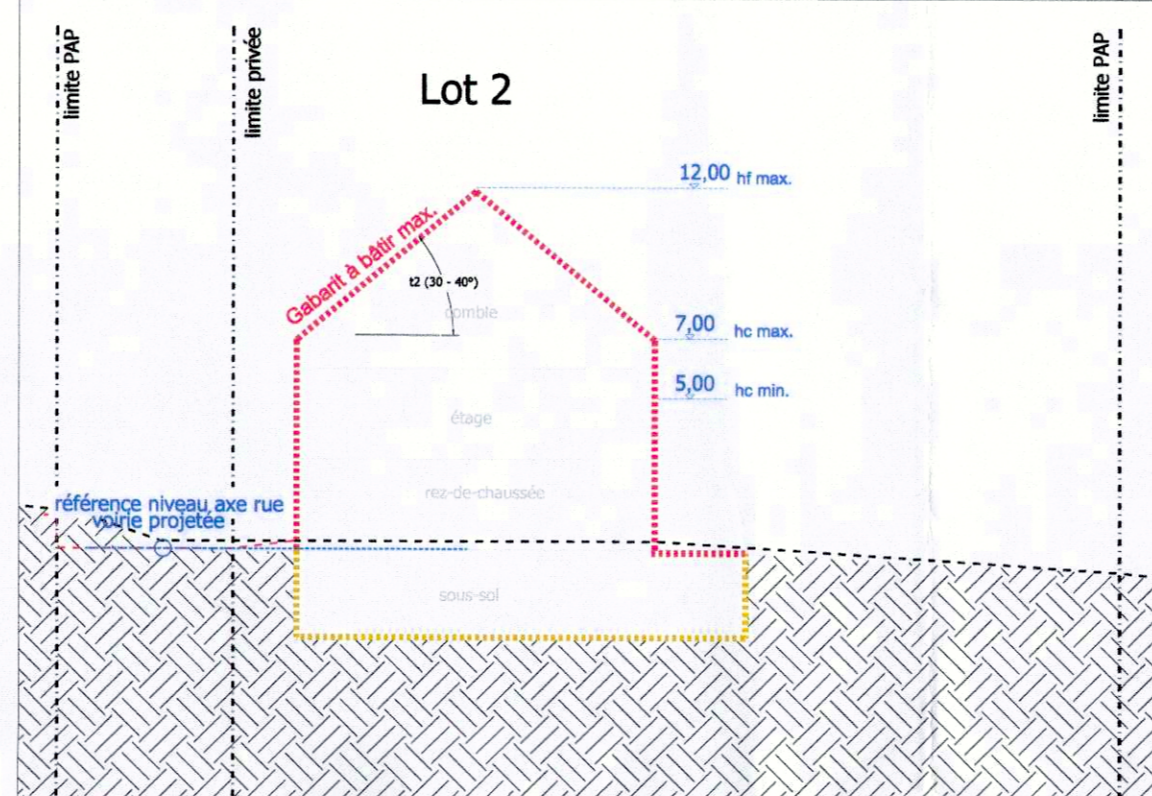
- canalisation pour eaux pluviales (exist./proj.)
- canalisation pour eaux usées (exist./proj.)
- fossé ouvert pour eaux pluviales (proj.)
- Conduite d'alimentation en eau (exist./proj.)
- Conduite d'alimentation d'électricité et d'éclairage public (exist./proj.)
- Conduite d'alimentation de PT (exist./proj.)
- raccordement privé (partiellement ouvert) pour eaux pluviales (proj.)
- évacuation des eaux pluviales des toitures par des gouttières et tuyaux



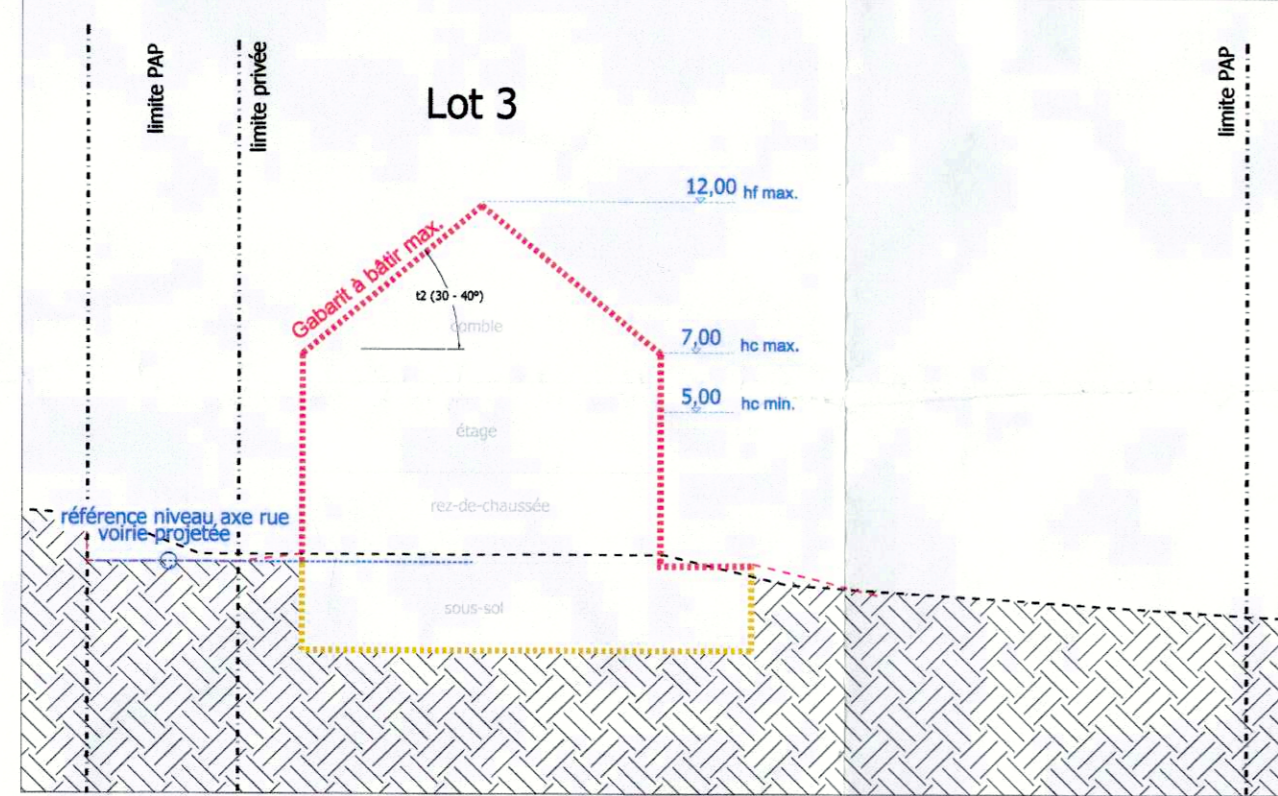
Coupe A-A' schématique - 1/250



Coupe B-B' schématique - 1/250



Coupe C-C' schématique - 1/250



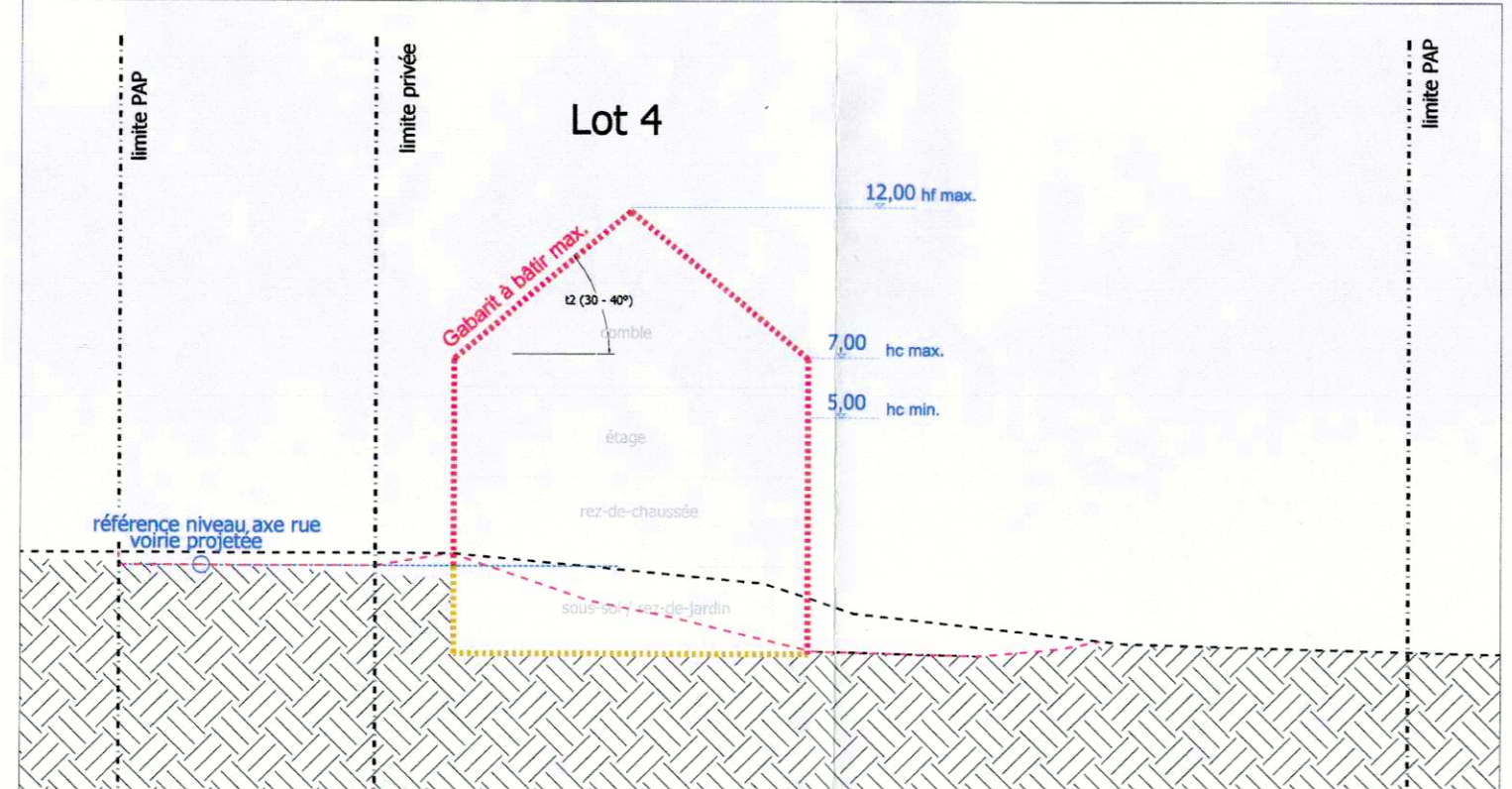
Coupe D-D' schématique - 1/250

Lot 1					Lot 4				
2,67 a					3,87 a				
0	116	0	327	0	153	0	435		
160	1-mb	1-u	1-u	232	1-mj	1-u	1-u		
tp/	hf -11,5	hc -7,0	II	II+1C+1S	tp/	hf -11,5	hc -7,0	II	II+1C+1S
t2 (30-40)					t2 (30-40)				

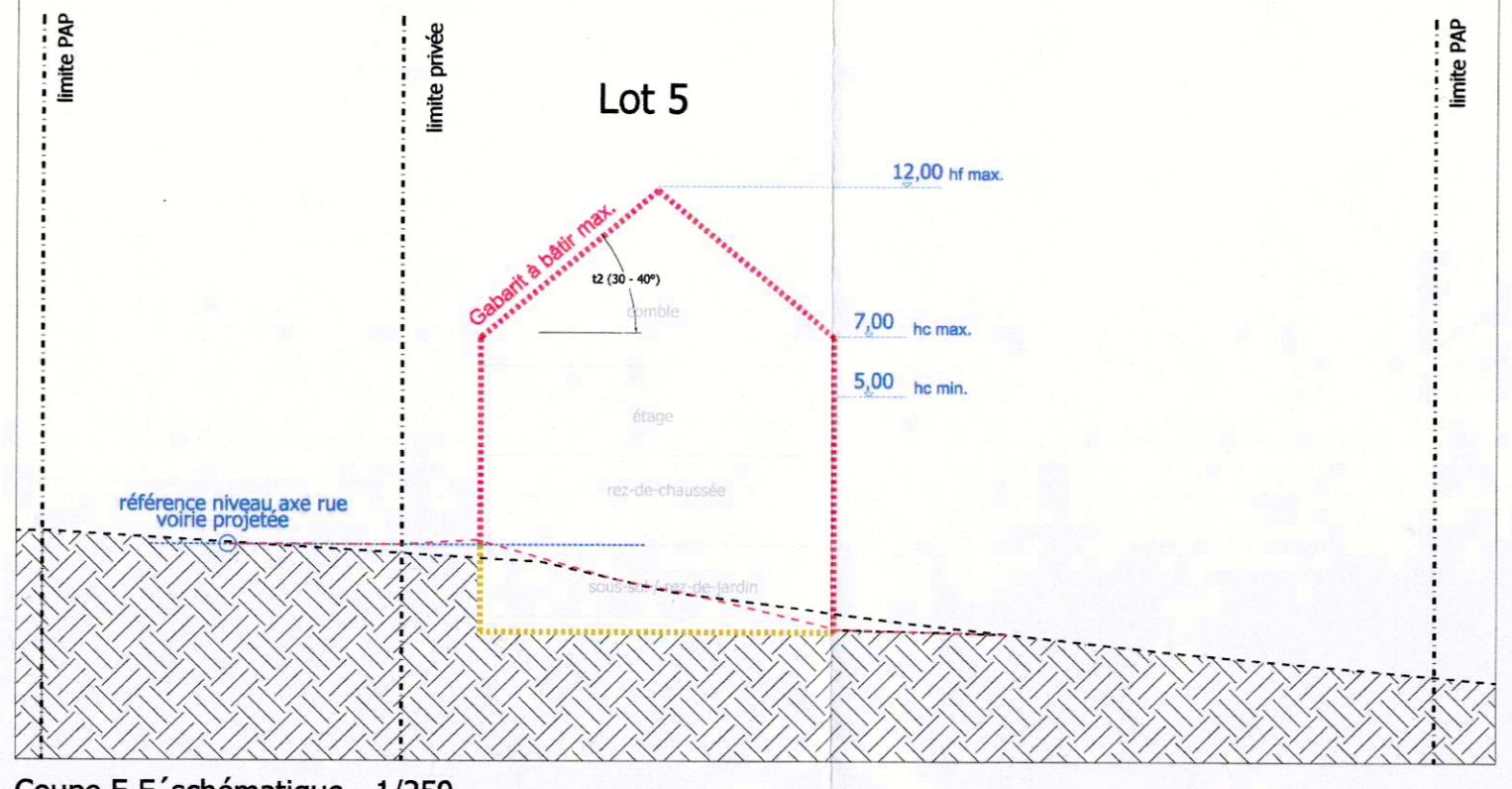
Lot 2					Lot 5				
2,34 a					4,33 a				
0	116	0	347	0	153	0	435		
141	1-mb	1-u	1-u	260	1-mj	1-u	1-u		
tp/	hf -11,5	hc -7,0	II	II+1C+1S	tp/	hf -11,5	hc -7,0	II	II+1C+1S
t2 (30-40)					t2 (30-40)				

Lot 3				
3,42 a				
0	116	0	347	
205	1-mb	1-u	1-u	
tp/	hf -11,5	hc -7,0	II	II+1C+1S
t2 (30-40)				

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot



Coupe E-E' schématique - 1/250



Coupe F-F' schématique - 1/250



Axonométrie schématique - 1/500



Référence: 12060/196C
Le présent document appartient à ma décision d'approbation du 22/11/2014
Le Ministre de l'Intérieur
Dan Kersch

Projet d'aménagement particulier			Projet N° 15031
Niederfeulen "Rue Belle-Vue"			Echelle 1/250
Date 22/05/2017			H.Jochem M.Mersch
Plan N° Ind 1			pour le compte de M. Georges Wahl 2, rue Zapp L-7396 Hünsdorf
THILLENS & THILLENS Société d'architecture et d'urbanisme 1111 rue de la Gare, L-1011 Luxembourg Tél: +352 26 46 80 90 Fax: +352 26 25 94 88 mail@tact.lu www.tact.lu			
Date	Ind	Modifié par	Véifié par